



**CAPACITÉ MAX : 15 Personnes**

**IL RESTE 3 PLACES**

**Vous avez 60ans et plus**

**Bougez-VOUS**

**Amusez-VOUS**



« L'Association d'aide aux personnes à domicile, **ADPAD**, est engagée depuis 1960 dans le maintien à domicile de toute personne nécessitant une aide, sur tout le département de la Haute-Vienne.

Fort de son expertise, l'ADPAD a mis en place des ateliers d'animation à destination de toutes les personnes de 60ans et +.

Ces activités ont pour objectifs de permettre aux personnes de passer des moments de détente, de conserver le lien social et prévenir la perte d'autonomie.

Mme BERTHELEMOT Stéphanie., l'animatrice de LUSSAC LES EGLISES, accueille les participants **tous les LUNDIS de 14h30 à 17h dans la salle polyvalente de LUSSAC LES EGLISES, mise gracieusement à notre disposition par la mairie**, pour des activités variées telles que : atelier créatif, atelier mémoire, sylver geek, jeux de société, atelier floral, etc...

Un véritable moment d'échange, de détente et de plaisir qui se clôture par une collation.

N'hésitez pas à venir découvrir ces activités qui vous permettront d'échanger, de vous distraire dans une ambiance conviviale.

Renseignements et inscriptions :

**Renseignements** **Nathalie Cibert :**  
**05.55.10.06.42**  
**& Inscriptions :** **n.cibert@adpad87.fr**



**tous les lundis de 14h30 à 17h**  
**à la salle polyvalente 87360 LUSSAC LES EGLISES**

**Programme du 1er janvier au 30 juin 2025**

*Ateliers prévisionnels sous réserve de modification*

*Ne pas jeter sur la voie publique*

**Soutien financier et partenaires**

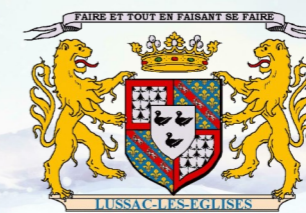


Janvier	Février	Mars
06 janvier : Carte de vœux	03 février : Loto	03 mars : Création mardi gras
13 janvier : Epiphanie / atelier mémoire	10 février : Chandeleur /quizz	10 mars : atelier mémoire
20 janvier : Origami	17 février : Recyclage papier	17 mars : Quilling
27 janvier : Création mandala	24 février : recyclage papier	24 mars : Création bijoux
		31 mars : Jeux de société
Avril	Mai	Juin
07 avril : Recyclage laine	05 mai : Loto	02 juin : Atelier floral
14 avril : Célébrons paques	12 mai : Broderie suisse	16 juin : Atelier mémoire
28 avril : Quiz mémoire	19 mai : broderie suisse	23 juin : Création macramé
	26 mai : décoration livres	30 juin : Pique nique et danse

Mairie - 3 Avenue François de Bourdelle 87360 LUSSAC-LES-EGLISES  
Téléphone : 05 55 68 21 10 - E-mail : mairie.lussac.les.eglises@orange.fr

# La Gazette lussacoise

n° spécial - décembre 2024



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHÉ**  
12 avenue Jean Jaurès  
87 300 Bellac  
hautlimousinenmarche.fr

À compter du 1er janvier 2025, la gestion de l'assainissement sera transférée à la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM). Ce transfert, imposé par la loi NOTRe, vise à garantir que l'exploitation des systèmes d'assainissement respecte pleinement les normes en vigueur. Cette évolution permettra également d'améliorer le traitement des eaux usées sur notre territoire, réduisant ainsi l'impact des rejets et contribuant à la protection des ressources en eau et de l'environnement.

À partir de cette date, toutes vos démarches liées à l'assainissement devront être adressées au Service Assainissement de la CCHLEM. Cela comprend les demandes de raccordement, les diagnostics d'assainissement lors de la vente d'un bien immobilier, ainsi que les interventions sur le réseau (notamment en cas de bouchage).

Pour assurer l'exploitation, l'entretien et la maintenance des systèmes d'assainissement collectif, la CCHLeM a signé des contrats avec des prestataires spécialisés, garantissant ainsi un service de qualité sur tout le territoire.










Pour la commune de Lussac, un diagnostic des ouvrages d'assainissement a été réalisé par la société ARTELIA mandatée par la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche. Ce diagnostic a fait ressortir un montant de travaux prioritaires de 476 025.25 €. Ces travaux correspondent principalement à la construction de nouvelles stations d'épuration et démantèlement des anciennes (Le Bourg, La Villatte et Le Lattier). Pour financer ces investissements, la Communauté de Communes a appliqué une décote de 50%. Cette décote correspond en partie aux subventions à percevoir de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Le reste à charge de 238 012.63 € sera supporté par le budget principal à compter de 2025 avec un lissage sur 10 ans soit 23 801.26/an.

# cettefamille de Lussac-les-Églises

## Colocation seniors

### Ouverture de la colocation seniors

La Maison CetteFamille de Lussac-les-Églises ouvre enfin ses portes début 2025 ! Particulièrement adaptée et sécurisée pour accueillir des **personnes atteintes de troubles cognitifs tels que la maladie d'Alzheimer**, la maison apportera un accompagnement quotidien et un cadre de vie chaleureux, personnalisé et adapté.

-  Une équipe d'**assistants de vie** se relaie 24h/7j, ils sont une **présence rassurante et sécurisante** auprès des colocataires.
-  Les assistants de vie **accompagnent les colocataires dans les gestes du quotidien**, préparent les repas et entretiennent la maison.
-  Dans une ambiance chaleureuse, les colocataires partagent des **moments de vie conviviaux**, comme à la maison.
-  L'intervention **des professionnels de santé** est organisée de façon ponctuelle ou régulière en fonction des besoins de chacun.
-  Les **espaces de vie commune** sont partagés (salon, salle à manger, cuisine, jardin).
-  Chacun possède sa **propre chambre**, et peut apporter ses meubles & tout ce qui lui permet de se sentir chez lui.
-  Des **animations** sont proposées et organisées régulièrement : rencontres intergénérationnelles, tournois de cartes, etc.

- **Maison adaptée Alzheimer**
- **Assistants de vie 24h/7j**
- **Ambiance familiale**

**Bien vivre chez soi, entouré et accompagné**

« Ici je retrouve une vie de famille. Je me sens comme à maison, à la différence que je ne suis plus seule en cas de pépin ».

Antoinette, colocataire à la Maison d'Échauffour

### La Maison de Lussac-les-Églises

Rue de la Côte du Moulin

Une Maison chaleureuse, adaptée aux personnes âgées atteintes de troubles cognitifs, aménagée avec soin et attention.

La Maison est une construction neuve, de 370m<sup>2</sup>, entièrement de plain-pied et pouvant accueillir 8 colocataires.

Les espaces de vie commune sont aménagés avec du mobilier de qualité. Ils se composent d'un grand séjour ouvert sur la terrasse et le jardin. La cuisine est entièrement équipée.

Les chambres se répartissent de part et d'autre du séjour. Elles mesurent environ 20m<sup>2</sup>, sont meublées mais peuvent être totalement réaménagées avec les meubles des colocataires. Chaque chambre possède sa propre salle d'eau privative adaptée, et un accès direct au jardin.

La Maison est adaptée aux personnes se déplaçant avec déambulateur et fauteuil roulant.

Vivre ensemble, comme chez soi

FAMILIAL

Assistants de vie présents 24h/24

SÉCURISANT

Chambre individuelle meublée

CONFORTABLE

Maison de caractère à taille humaine

CHALEUREUX

Maison partagée CetteFamille

Rue de la Côte du Moulin,  
87360 Lussac-les-Églises



Adaptée aux séjours temporaires

### Colocation seniors de Lussac-les-Églises

Découvrez la Maison partagée CetteFamille, particulièrement adaptée pour les personnes atteintes de troubles cognitifs comme la maladie d'Alzheimer.

La liberté d'une vie comme à la maison, l'accompagnement 24h/7j en plus !

### Visitez la Maison partagée de Lussac-les-Églises

La Maison CetteFamille est un domicile partagé conçu pour des personnes âgées désorientées, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, qui ne peuvent plus vivre seules chez elles et/ou nécessitent l'accompagnement d'un professionnel pour les gestes du quotidien.

Journée Portes Ouvertes  
Vendredi 07 février 2025  
de 9h à 17h

VISITE ET RENSEIGNEMENTS  
05 54 54 87 82  
[www.cettefamille.com](http://www.cettefamille.com)

Une soirée réservée au professionnel de la santé sera organisée le vendredi 3 février de 16h à 19h30 et une journée portes ouvertes à tous le vendredi 7 février de 9h à 17h.



le Maire et le Conseil Municipal  
seront très heureux d'accueillir  
les Lussacois(es) à la cérémonie des vœux  
pour partager la galette des Rois  
le mardi 7 janvier à 19 heures  
à la salle polyvalente.